

Paris, le 24 Décembre 1883

Légation de Suisse
en
France.

Confidentiel

Dept. politique
au chef de la Section
26. XII. 83.
R

Messieurs le Président

Confidentiel

À titre de simple renseignement, et en Vous remerciant
vivement, avec mes meilleurs remerciements, de votre officie confidentiel
du 19 de ce mois, j'ai l'honneur de Vous faire savoir qu'à l'occasion
d'une soirée donnée samedi par M. Jules Ferry, le Directeur des
affaires politiques, M. Antet, est venu s'excuser auprès de moi de ne
pas m'avoir, comme il l'eût désiré, apporté encore la copie de la
dépêche adressée à M. Arago par M. Ferry relativement aux fortifications
de Savoie, lorsque je lui eus dit que Vous auriez eu l'obligeance de
m'envoyer cette copie, M. Antet ajouta: "Je dois déclarer que Vous
n'avez pas à me remercier de cette solution; j'ai fait ce que j'ai
pu pour qu'une réponse tout autre Vous fût donnée; c'est M.
Ferry, personnellement, qui a voulu Vous donner les déclarations

Messieurs

Messieurs Reuchonnet

Président de la Confédération Suisse



qu'il vous a faits verbalement & qu'il a chargé M. Arago de
 faire par écrit au Conseil fédéral. —

Le Général Campenon, Ministre de la guerre, que je ne connais pas
 personnellement, et auquel je me suis fait présenter, a
 abordé immédiatement la question des fortifications de Vuache et de la
 zone neutralisée de la Savoie en général; il a répété que la
 France ne fortifierait ni la Vuache, ni aucune autre partie de la
 Savoie neutralisée, et que la mobilisation de l'armée française était
 organisée de telle sorte qu'elle impliquait l'évacuation de la
 partie neutralisée. M. le Général Campenon a émis ensuite
 l'opinion personnelle que la situation de la zone était assez singulière;
 j'ai répondu que telle était aussi mon opinion personnelle, et que,
 sans en être chargé officiellement, j'avais cependant dit à M. le Président
 du Conseil que les deux Pays, la France surtout, paraissent avoir
 un intérêt à rapatrier & à revoir les traités anciens, dont certaines
 dispositions ne correspondraient plus à la situation actuelle. C'est
 tout à fait mon opinion, a répliqué M. le Général Campenon, & je
 pense aussi que c'est celle de M. le Président du Conseil — J'ai

qu'il vous a faits verbalement & qu'il a chargé M. Arago de
 faire par écrit au Conseil fédéral. —

Le Général Campanon, Ministre de la guerre, que je ne connaissais
 pas encore personnellement, et auquel je me suis fait présenter, a
 abordé immédiatement la question des fortifications de Vuache et de la
 zone neutralisée de la Savoie en général; il a répété que la
 France ne fortifierait ni la Vuache, ni aucune autre partie de la
 Savoie neutralisée, et que la mobilisation de l'armée française était
 organisée de telle sorte qu'elle impliquait l'évacuation de la
 partie neutralisée. — M. le Général Campanon a émis ensuite
 l'opinion personnelle que la situation de la zone était assez singulière;
 j'ai répondu que telle était aussi mon opinion personnelle, et que,
 sans en être chargé officiellement, j'avais cependant dit à M. le Président
 du Conseil que les deux Pays, la France surtout, pouvaient avoir
 un intérêt à rapatrier & à revoir les traités anciens, dont certaines
 dispositions ne correspondaient plus à la situation actuelle. — C'est
 tout à fait mon opinion, a répliqué M. le Général Campanon, & je
 pense aussi que c'est celle de M. le Président du Conseil — J'ai

fait observer que je ne pouvais en dire autant en ce qui me
 concernait, ^{par l'opinion de M^r Ferry} mais que, s'il avait des communications à me faire
 à ce sujet, et s'il voulait m'indiquer de son côté à la situation, je
 restais à sa disposition. — M^r le général Campenon a dit alors qu'en
 ce qui le concernait, il était prêt à toute combinaison, en savoir
 en ailleurs, qui pourrait renforcer la défense militaire de la
 Suisse contre quelque ennemi que ce soit.

Je vous répète et certifie pour ce qu'il vaut, pour une conversation
 non provoquée, après un dîner, entre le café et les cigares, et
 sans y ajouter une importance qu'elle n'a probablement pas. —
 Par contre, je crois M^r Billot tout à fait sincère, et suis convaincu que
 la Direction politique, et notamment le Directeur des Archives M^r Desprez,
 aucun Directeur politique de la fin de l'Empire et pendant les premières
 années de la Troisième République, ont fait leur possible pour détourner
 M^r Ferry de ses dispositions éminemment politiques et conciliantes.

agré, Monsieur le Président, les assurances de ma très-haute
 considération.

Lardy